

[Texte]

Mr. Moss: Mr. Chairman, I did not say I did not know.

Mr. Epp: Did you know and then make the statement?

Mr. Moss: I said it was subject to the Board's approval. For example, we have in fact borrowing that can go to \$20 million. We have \$17.5 approved. We could have gone and taken ourselves to the limit quite easily at \$20 million and paid the final payment. We elected to take a different course, the Board did, which would be better for the Corporation. We took the approach of having inventory financing through the support Board.

Mr. Epp: If that was a Board decision, fine. But would you not have been better off and definitely the fishermen would have been better off if the statement you made in Thompson had been held over until you got Board backing?

The Chairman: Mr. Moss.

Mr. Moss: Mr. Chairman, at the time I met with the fishermen I said then that hopefully we would have everything on schedule. It is amazing, Mr. Chairman, that the fishermen...

Mr. Epp: Mr. Moss, you did not use the word "hopefully". You gave a categorical promise that is quite different from saying you hope you will do it. A categorical comment is something quite different. Let us not fudge it. Let us stay with the truth.

The Chairman: Mr. Moss.

Mr. Moss: I think, Mr. Chairman, the honourable gentleman had better stay with the truth because in fact I would like the quote in writing from him where I categorically said they would get that money. It is not true.

You have made a statement that is absolutely wrong, because I always guard my flank in saying subject to the Board approval, and it is the proper course. It has to be that way.

Mr. Epp: At yesterday's meeting were you asked for the resignation of Mr. Moss?

Mr. LeBlanc: No, not in the meeting. One province I think put out a statement which recommended that.

Mr. Epp: Which province was that?

Mr. LeBlanc: I would have to check if it is in a statement made by—Mr. Chairman, may I ask one of my officials to check if they have that statement? That is not the first time that type of public statement has been made.

Mr. Epp: Could I have that confirmation, Mr. Chairman?

Mr. Whiteway: They were probably being irresponsible.

[Traduction]

M. Moss: Monsieur le président, je n'ai pas dit que je n'en savais rien.

M. Epp: Étiez-vous au courant, puis vous avez fait cette déclaration?

M. Moss: J'ai dit que le tout était sujet à l'approbation du conseil. Par exemple, nous avons en réalité les emprunts qui peuvent atteindre 20 millions de dollars. Une somme de 17.5 millions de dollars a été approuvée. Nous aurions pu facilement atteindre la limite de 20 millions de dollars et effectuer le dernier versement. Le conseil a décidé que nous devons procéder différemment, ce qui serait préférable pour l'Office de commercialisation. Nous avons décidé de procéder au financement des stocks par l'intermédiaire du conseil.

M. Epp: Si c'était une décision du Conseil, c'est bien. Mais n'aurait-il pas été préférable pour vous, comme tout comme pour les pêcheurs, certainement, si la déclaration que vous avez faite à Thompson avait été retardée jusqu'à ce que vous obteniez l'appui du conseil?

Le président: Monsieur Moss.

M. Moss: Monsieur le président, à l'époque où j'ai rencontré les pêcheurs, j'ai affirmé espérer pouvoir réaliser le tout selon l'échéancier prévu. Monsieur le président, il est étonnant que les pêcheurs...

M. Epp: Monsieur Moss, vous n'avez pas utilisé le mot «espérer». Vous avez fait une promesse catégorique, ce qui est très différent de dire que vous espériez pouvoir le faire. Une déclaration catégorique, c'est bien différent. N'essayons pas de noyer le poisson. Tenons-nous en à la vérité.

Le président: Monsieur Moss.

M. Moss: Monsieur le président, je pense que l'honorable député ferait bien de s'en tenir à la vérité car, de fait, j'aimerais qu'il m'indique où il a vu par écrit que j'ai déclaré catégoriquement qu'ils obtiendraient ces sommes. Ce n'est pas vrai.

Vous avez fait une déclaration absolument fausse, car je protège toujours mes arrières en disant que l'affaire est sujette à l'approbation du conseil, ce qui est la bonne façon de faire. Il faut procéder ainsi.

M. Epp: Lors de la réunion d'hier, vous a-t-on demandé la démission de M. Moss?

M. LeBlanc: Non, pas au cours de la réunion. Je crois qu'une province a fait une déclaration recommandant une telle mesure.

M. Epp: De quelle province s'agit-il?

M. LeBlanc: Je devrai vérifier si cela se trouve dans une déclaration faite par... Monsieur le président, puis-je demander à l'un de mes fonctionnaires de vérifier si nous avons cette déclaration? Ce n'est pas la première fois qu'une telle déclaration publique est faite.

M. Epp: Pourrais-je en avoir la confirmation, monsieur le président?

M. Whiteway: Ils faisaient probablement preuve d'irresponsabilité.